

« Challenge HABE »

Centre Nord-Atlantique

ORGANISÉ PAR LE HA Bike Events (HABE)

Dimanche 03 MARS 2024

Programme :

Samedi 24 Février :

Course en Circuit : 76,46 Kms

Réservé aux U17 Filles et Garçons

Rassemblement Stade G. Gratiant : 07h00

Départ : 08h00

OFFICIELS DE COURSES

Directeur de course	1 ^{er} Commissaire	2 ^{ème} Commissaire	Juges	Chronos
GABRIEL REGIS BRUNOT	NESTORET	FEVAL	THEODOSE FERDINAND	BABIN OREL

LES DOSSARDS REMIS SONT VALABLES POUR LA SAISON 2024

Édition N°2
2024

1^{ÈRE}
MANCHE



CHALLENGE HABA
DU CENTRE-NORD ATLANTIQUE



U37

COURSE SUR LE CIRCUIT DE PELLETIER
AU LAMENTIN. DÉPART ET ARRIVÉE DEVANT
LE STADE G. GRATIANT AU LAMENTIN.
10,78KM TOUR, À COUVRIR 7 FOIS SOIT 76,46KM.



- PRÉSENTATION -

Dans le cadre du - CHALLENGE HABE DU CENTRE-NORD ATLANTIQUE AIR CARAÏBES,
le HA BIKE EVENTS organise le dimanche 3 mars 2024 - une course en circuit -
sur le parcours de Pelletier au Lamentin..

Cette compétition est ouverte uniquement à la catégorie UI7.
Elle se déroulera sur le territoire de la Ville du Lamentin.

- COMITÉ D'ORGANISATION -

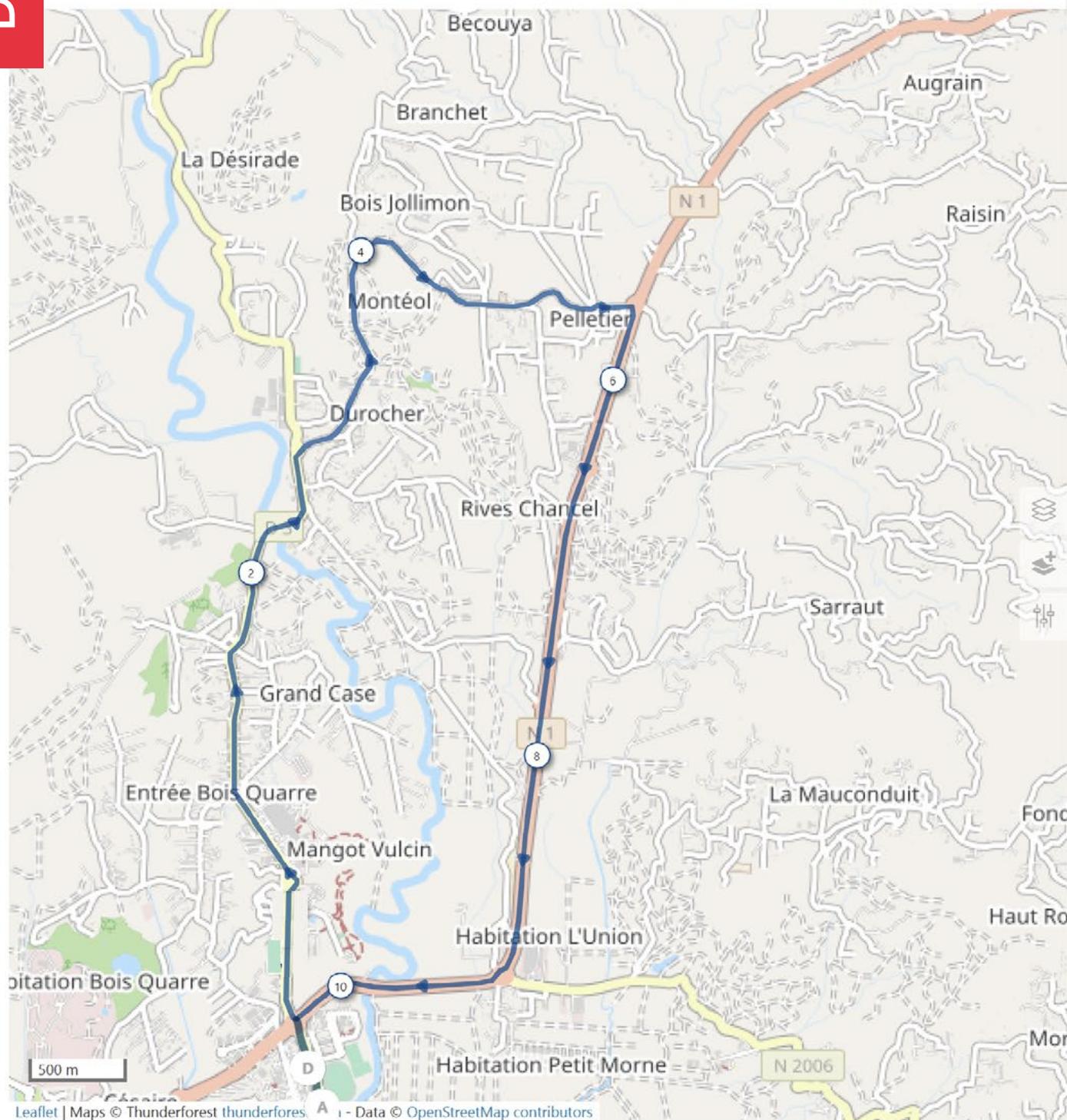
Club organisateur : HA BIKE EVENTS
Fédération : FFC
Présidente : MME ARCADE
Secrétaire : VERONIQUE Danielle - 0696 98 93 90
Trésorière : HIPPOCRATE Rita - 0696 95 13 55
Délégué Sécurité : PHILIBERT Eric - 0696 31 82 81
Réfèrent Covid : PHILIBERT Valérie - 0696 38 44 67

- PARCOURS -

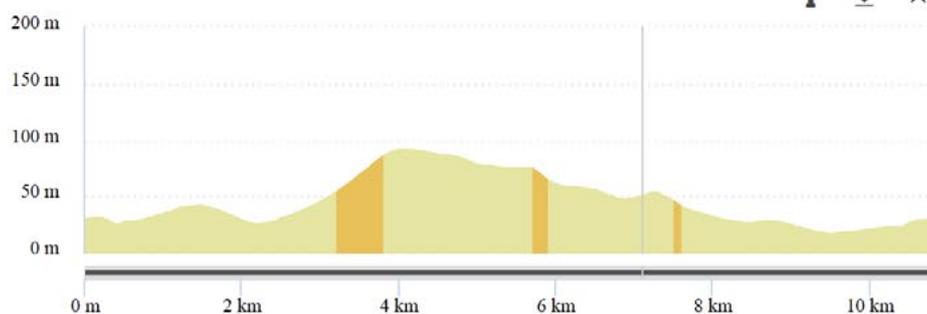
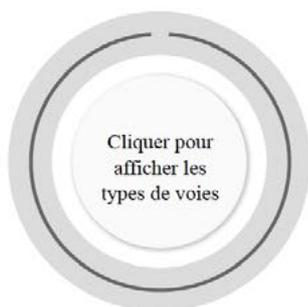
Départ face au Stade Georges Gratiant au Lamentin, direction le giratoire Gedimat puis le giratoire de l'hôpital de Mangot Vulcin, giratoire Durocher, école de Pelletier, giratoire Pelletier, giratoire Brasserie Lorraine, giratoire Mangot Vulcin, arrivée face à l'IMS, FIN TOUR 1. Tour à couvrir 7 fois.
Ouverture du ravitaillement à fin du 2ème tour. Fermeture du ravitaillement à la fin du 6ème tour.
- soit un parcours total de 75,46km -

Challenge HABE Centre - Nord Atlantique**U17 - Hommes et Dames****Dimanche 3 Mars 2024****07h00 Rassemblement :
Stade Georges GRATIANT - LAMENTIN****07h30 : Contrôle Coureurs et Assistants****07H45 : Appel des coureurs****08H00 : Départ**

Kms restants	N° De Route	Itinéraires	Kms parcourus	Heure de passage		Indications
				35Km/h		
76,46	RD3	Départ Stade Georges Gratiant	0,00	8:00		Fictif
76,06	RD3	Giratoire Mangot Vulsin	0,40	8:00	Début Tour	
75,36	RD3	Giratoire Hopital Mangot Vulsin	1,10	8:01		
72,81	RD3	Giratoire Durocher	3,65	8:06		
70,68	RD3	Ecole de Pelletier	5,78	8:09		
69,97	Rd3	Giratoire Pelletier	6,49	8:11		
66,44	RN1	Giratoire Brasserie Lorraine	10,02	8:17		
65,28	RN1	Giratoire Mangot Vulsin	11,18	8:19	Fin tour 1	
54,50	RD3	Giratoire Mangot Vulsin	21,96	8:37	Fin tour 2	
43,72	RD3	Giratoire Mangot Vulsin	32,74	8:56	Fin tour 3	Ouv. Rav.
32,94	RD3	Giratoire Mangot Vulsin	43,52	9:14	Fin tour 4	
22,16	RD3	Giratoire Mangot Vulsin	54,30	9:33	Fin tour 5	
11,38	RD3	Giratoire Mangot Vulsin	65,08	9:51	Fin tour 6	
0,60	RD3	Giratoire Mangot Vulsin	75,86	10:10	Fin tour 7	Ferm. Rav.
0,00	RD3	Arrivée Stade G. Gratiant	76,46	10:11		

Distance
10.78 kmDénivelé +
105 mDénivelé -
105 mAltitude min.
18 mAltitude max.
93 m

Leaflet | Maps © Thunderforest thunderfores... Data © OpenStreetMap contributors



- RÉGLEMENT PARTICULIER -

- ARTICLE 1 - ORGANISATION ET GESTION

Le « CHALLENGE HABE DU CENTRE-NORD ATLANTIQUE AIR CARAÏBES » est organisé par le HABE sous l'égide du Comité Régional Cycliste de Martinique et sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme pour ce genre d'épreuve. La 1ère manche «COURSE EN CIRCUIT - PELLETIER» se dispute le Dimanche 3 Mars 2024 de 8h à 12h.

- ARTICLE 2 - TYPE D'ÉPREUVE

Cette compétition est une course individuelle en circuit inscrite au calendrier régional.

- ARTICLE 3 - PARTICIPATION

L'épreuve est ouverte aux U17 Hommes affiliés au Comité Régional Cycliste de Martinique mais également aux coureurs licenciés dans les îles voisines et en Guyane...

La participation est de 10 euros/coureur/manche.

Chaque participant doit s'assurer de pouvoir prendre en charge tous ses frais, qu'ils soient, d'acheminement, de logement, et ce, pendant toute la durée de la compétition.

- ARTICLE 4 - ENGAGEMENT

Les engagements doivent parvenir au siège du Comité Régional Cycliste de Martinique, le Mercredi 28 février 2024, délai de rigueur selon les modalités réglementaires actuelles.

- ARTICLE 5 - POINTAGE DES COUREURS ET DOSSARDS

Le coureur doit avoir des épingles pour attacher les dossards. Le cycliste doit obligatoirement et personnellement passer en tenue au contrôle au départ pour signature. La signature sera définitivement fermée 15 mn avant le départ de la course. Les cyclistes qui n'auront pas signés dans les délais seront considérés comme non partants. L'appel des coureurs se fera 10 mn avant le départ de la course.

- ARTICLE 6 - POINTS BONUS

Les points bonus se feront à la fin du 2ème tour, au passage sur la ligne et au 5ème tour, au sommet de la bosse de Pelletier (Abris bus).

- ARTICLE 7 - INFRACTIONS

Toute infraction sera sanctionnée selon le barème des pénalités de la FFC et UCI.

- ARTICLE 8 - PROTOCOLE

La cérémonie protocolaire se déroulera à l'issue de l'épreuve, en tenant compte des mesures sanitaires officielles la jour du déroulement de l'épreuve.

Les 3 premiers coureurs de la catégorie U17 doivent se présenter au protocole ainsi que le meilleur U17 1ère année.

- GRILLE DE PRIX - U17 HOMMES

- 1) trophée ou lot
- 2) trophée ou lot
- 3) trophée ou lot

MEILLEUR 1ÈRE ANNÉE

- 1) trophée ou lot

1 COURSE EN CIRCUIT 1 CONTRE LA MONTRE 1 COURSE EN LIGNE

- RÈGLEMENT PARTICULIER -

ARTICLE 1. ORGANISATION

L'épreuve « Challenge HABE du Centre - Nord Atlantique AIR CARAÏBES » est organisée par le HA BIKE EVENTS sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme.

ARTICLE 2. TYPE D'ÉPREUVE

L'épreuve est une course individuelle aux points sur 3 manches :

Dimanche 3 Mars 2024 au LAMENTIN.

Dimanche 5 Mai à TRINITÉ - (à confirmer).

Dimanche 23 juin TRINITÉ / BASSE POINTE - (à confirmer).

Elle est réservée aux coureurs des catégories **UI7 Hommes, réglementairement licenciés FFC**. Elle est inscrite au Calendrier Régional. L'organisateur ouvre la course aux UI7 Femmes mais que seuls les Hommes ont un Classement Final et Général final permettant de déterminer le gagnant qui remportera la semaine d'immersion chez TOTAL ENERGIE. Les UI7 Femmes auront juste un protocole par manche. Elles ne rentrent pas dans le Challenge.

ARTICLE 3. PARTICIPATION

L'épreuve est ouverte aux coureurs des clubs locaux et éventuellement des coureurs extérieurs.

ARTICLE 4. POINTS

La dotation des points est celle mentionnée ci-dessous pour chaque manche :

- **Les 10 premiers du scratch** seront dotés des points suivants : **25 - 23 - 20 - 18 - 15 - 12 - 10 - 08 - 05 - 03**
- 2 sprints bonus attribuant des points aux 3 premières place **10 8 5** seront fait à différents endroits des deux épreuves route. En cas d'égalité de points à l'issue de la dernière manche, les coureurs seront départagés par le nombre de victoire, puis en cas de nouvelle égalité par le nombre de seconde places et ainsi de suite jusqu'à établissement du classement définitif.
- Un maillot distinctif de leader au classement général du challenge HABE sera remis lors du protocole au départ des manches 2 et 3. En cas d'absence du leader au point lors du départ des manches, le porteur du Maillot sera le compétiteur suivant au Général.

ARTICLE 5. ENGAGEMENT

L'engagement est à faire auprès du CRCM au plus tard le mercredi précédent la compétition au plus tard à 18h00 dernier délai. Le montant de l'engagement est de **10 euros par coureur et par manche**.

ARTICLE 6. RAVITAILLEMENT

L'ouverture du ravitaillement sera autorisée à partir du

30ième kilomètre et la fermeture dans les 20 derniers. Tout ravitaillement est interdit dans les ascensions et les descentes. En fonction des conditions climatiques, le jury des commissaires pourra anticiper l'ouverture du ravitaillement et retarder sa fermeture.

ARTICLE 7. RADIO TOUR

Les informations courses sont émises sur la fréquence habituelle.

ARTICLE 8. ASSISTANCE TECHNIQUE NEUTRE

Il n'y a pas d'assistance technique neutre. Les Clubs devront organiser l'assistance de leurs coureurs.

ARTICLE 9. INCIDENTS DANS LES DERNIERS KILOMÈTRES

Conformément à l'article 2.6.027 du règlement FFC, les dispositions relatives aux incidents de course dans les derniers kilomètres, ne sont pas applicables à l'épreuve.

ARTICLE 10. CLASSEMENTS

Le classement sera établi en fonction de l'arrivée de chaque manche. Seuls les 10 premiers marquent des points. Pour figurer au classement général final, le compétiteur devra avoir obligatoirement participé au moins à 2 manches.

ARTICLE 11. PROTOCOLE

A chaque manche, les 3 premiers devront se présenter au protocole et recevront une coupe ou un lot.

A chaque manche, le meilleur Cadet 1 recevra une coupe ou 1 lot. Le protocole Général Final se fera à l'issue de la dernière manche.

ARTICLE 12. GRILLE DE PRIX ET LOTS AU GÉNÉRAL

Grille/Challenge : 1^{er} Coupe et 70 euros ; 2^{ème} Coupe et 45 euros ; 3^{ème} Coupe et 35 euros ; 4^{ème} et 25 euros ; 5^{ème} et 20 euros ; Total 190 euros.
Lots/Challenge : 1^{er} : Billet d'avion AIR CARAÏBES et séjour 7 jours en immersion au sein de la structure TOTAL ENERGIE ET VENDEE U (valeur totale 1000 euros).

2^{ème} : 1 paire de roue à disque + tenue cycliste TOTALE ENERGIE (valeur totale 500 euros).

3^{ème} : 1 tenue et 1 lot partenaire (valeurs totale de 300 euros).

4^{ème} : 1 paire de pneus et 1 lot partenaire (val. totale 200 euros).

5^{ème} : 1 lot partenaire et 1 prime de 50 euros (val. totale 100 euros).

Un lot ou prime au 1^{er} cadet 1^{ère} Année, au général.

ARTICLE 13. RÉCLAMATIONS

Les réclamations doivent être faites auprès des commissaires dans les délais suivants :

- Au sujet de l'irrégularité de course ou manœuvre illicite : au plus tard une (1) heure après l'arrivée.
- Au sujet des classements : au plus tard avant le départ de la manche suivante.
- Au sujet du classement général final : au plus tard 30 minutes après la communication officielle.

ARTICLE 14. PÉNALITÉS

Le barème de pénalités de la FFC est le seul applicable.

Sur chaque manche, à l'appréciation du collègue des arbitres, tout comportement anti-sportif d'un compétiteur entraînera 1 pénalités de 5 points.

Ces pénalités seront cumulables et déductibles du total final de points, pour l'établissement du classement général.

CHALLENGE HABE - Edition 2024
LISTE DES INSCRITS - U17

N°	DOS	LICENCE	NOM	PRENOM	Cat 1	Cat 2	CLUB	Directeur Sportif
1	20	63970200501	PASTOUR	Antoine	U17		JC231	MAREM Fred
2	21	63970200507	BIRKEL	Jules	U17		JC231	
3	40	63970070304	BOIS	Keran	U17		La PP	JOACHIM ARNAUD Gustave
4	41	63970070352	AJAX	Joakym	U17		La PP	
5	42	63970070266	CECINA	Marvin	U17		La PP	
6	6	63970010463	TORRE LOUIS	Manutéhau	U17		MB	G-REGIS Christian
7	7	63970010702	ARDENNE CLERENCE	David	U17		MB	
8	9	63970011008	VAUTOUR	Chailann	U17		MB	
9	10	6397001009	LUGO	Noah	U17		MB	
10	12	63970011555	EMONIDES	Yanis	U17		MB	
11	64	63970010912	LEGAILLARD	Malika	U19		MB	
12	44	63970290039	PIGNET	Jorick	U17		POJ	LONGADE Ludovic
13	45	63970290267	JACQUES EDOUARD	Rayhan	U17		POJ	
14	46	63970290282	VILLET	Malcom	U17		POJ	
15	23	63970170377	RENE	Ethanniel	U17		TCMGP	JALCE Eric
16	24	63970170378	SULTER	Samuel	U17		TCMGP	
17	36	63970190327	MACABRE	Livio	U17		UCS	GLORIANNE L-Félix
18	37	63970190331	JEANVILLE	Wylhem	U17		UCS	
19	38	63970190429	JEROME	Lucas	U17		UCS	
20	39	63970190359	LOYO	Noah	U17		UCS	
21	53	63970190277	AZA DUNON	Lashwana	U17	Fille	UCS	
22	54	63970190323	MACABRE	Anémone	U17	Fille	UCS	
23	30	63970240053	ROSE Elie	Medhy	U17		VCF	PANCARTE Céline
24	52	63970240211	ROSE ELIE	Thais	U17	Fille	VCF	
25	32	63970380017	BUZARE	Erwann	U17		VCL228	
26	33	63970380019	FELICITET	Stayron	U17		VCL228	AGODOR Nicol

N°	DOS	LICENCE	NOM	PRENOM	Cat 1	Cat 2	CLUB	Directeur Sportif
27	34	63970380042	ARNAUD	Lorenzo	U17		VCL228	
28	29	63970440002	VARSOVIE	Mathieu	U17		VCS	VILMAURE Etienne
29	26	63970270255	VILOCY	Lyvio	U17		WT	ARNIDAL Ary
30	27	63970270269	HIPPIAS	Jonas	U17		WT	